

## Déni de responsabilité

La présente est une reproduction d'un consentement tel qu'il a été publié, présentée à des fins de référence seulement. En cas de contradiction, l'ordre publié a préséance sur la présente reproduction.

Superintendent of  
Financial  
Services



Surintendant des  
services  
financiers

**RELATIVEMENT À** la *Loi sur les régimes de retraite*, L.R.O. 1990, chap. P.8, telle que modifiée (ci-après la « LRR »);

**ET RELATIVEMENT À** l'avis d'intention du surintendant des services financiers de consentir, en vertu du paragraphe 62.1 (5) de la LRR, à un paiement versé à partir de la caisse de retraite du régime de retraite Pension Plan for Employees of Hoffmann-La Roche Limited /Hoffmann-La Roche Limitee and Affiliated, Associated and Subsidiary Companies, numéro d'enregistrement 0259242 (ci-après « le régime »)

À :

**Hoffmann-La Roche Limitée**  
**7070, chemin Mississauga**  
**Mississauga (Ontario) L5N 5M8**

À l'attention de :

**Omar Ismail**  
**Directeur des finances générales**

**Demandeur et employeur**

## CONSETEMENT

**LE OU VERS LE** 7 janvier 2019, le surintendant des services financiers a émis un avis d'intention concernant la caisse de retraite du régime de retraite Pension Plan for Employees of Hoffmann-La Roche Limited /Hoffmann-La Roche Limitee and Affiliated, Associated and Subsidiary Companies, numéro d'enregistrement 0259242, visant à consentir, en vertu du paragraphe 62.1 (5) de la LRR, au paiement d'un montant de 239 800,10 \$, en date du 6 juillet 2017, versé à partir du régime à l'intention de Hoffmann-La Roche Limitée, plus les revenus de placement y afférent jusqu'à la date du paiement.

If you would like to receive this order in English, please send your request immediately to: Assistant, Hearings, Registry, Financial Services Commission of Ontario, 5160 Yonge Street, P.O. Box 85, Toronto, Ontario M2N 6L9.

**AUCUNE DEMANDE D'AUDIENCE** n'a été soumise au Tribunal des services financiers par le demandeur ou toute autre partie dans les délais prescrits au paragraphe 89 (6) de la LRR.

**LE SURINTENDANT DES SERVICES FINANCIERS CONSENTE DONC**, pour les motifs énoncés dans l'avis d'intention, au paiement d'un montant de 239 800,10 \$, en date du 6 juillet 2017, versé à partir du régime à l'intention de Hoffmann-La Roche Limitée, plus les revenus de placement y afférent jusqu'à la date du paiement.

**FAIT À** Toronto (Ontario), le 11 mars 2019.

*Original signé par*

Gino Marandola  
Directeur, Direction des régimes de retraite  
En vertu des pouvoirs délégués par le  
surintendant des services financiers.

© Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2019